

Reposer à l'ombre de cet arbre de vie, en attendant le jour du jugement, tel était son vœu suprême. Et pouvait-il réclamer un monument plus glorieux, cet homme de la croix, cet apôtre dont la vie ne présente jamais autre chose que Jésus et Jésus crucifié ?

Ce saint prêtre voulait encore, en agissant ainsi, rester plus présent à l'esprit des fidèles et leur recommander même après sa mort la fidélité aux leçons de vertu qu'il leur

de la grande croix du cimetière, en souvenir de la Société de la Croix que j'ai établie et je défends expressément qu'on inhume mon corps dans l'église.

« Quatrièmement. — Je veux et ordonne qu'on fasse chanter sur mon corps, le jour de mes funérailles, un service très-commun, qu'on ne fasse sonner qu'une cloche pour mes glas et mon inhumation, qu'on mette mon corps dans un cercueil très-commun, qu'on ne fasse pas d'oraison funèbre, ni d'éloges à mon enterrement, point d'éloges sur les journaux, mais qu'on insère seulement l'annonce de mon décès, et qu'on me recommande aux prières des membres du clergé, des communautés religieuses et des associés de la Croix ; et je veux et ordonne que mon corps ne soit exposé ni au presbytère, ni à l'église, mais qu'on fasse de moi à cet égard comme si j'étais laïque, et je défends aussi expressément qu'on ne fasse ou érige aucun monument sur ma tombe, ne voulant être qu'à l'ombre de la grande Croix. »

avait enseignées. Mais si l'autorité ecclésiastique n'a pas cru devoir obtempérer à ses désirs ; si on a préféré mettre dans le sanctuaire celui qui fut une colonne dans la maison de Dieu, celui qui sera à jamais le modèle de la sainteté sacerdotale, le peuple canadien n'en conservera pas moins, malgré cela, le souvenir de cet homme si dévoué à la religion et à la patrie, et qui ne connaît d'autre joie ici bas que celle de s'oublier lui-même pour se donner tout entier à l'amour et au service de ses frères.

Dans une des dispositions de son testament, après maintes recommandations toutes dictées par l'humilité la plus profonde, M. le grand vicaire Mailloux a demandé qu'on ne lui fit aucun éloge sur les feuilles publiques. Nous avons dû enfreindre ses ordres.

Puisse-t-il du haut du ciel nous pardonner notre pieuse désobéissance ! Puisse surtout cette humble notice contribuer quelque peu à conserver plus longtemps parmi nous le souvenir de ce saint prêtre qui fut toujours si agréable à Dieu et si vénérable aux yeux des hommes !